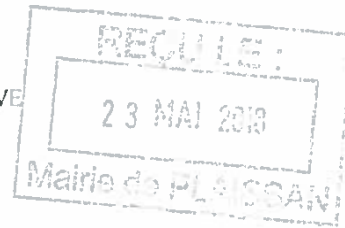




PRÉFET DE L'HÉRAULT
SOUS-PRÉFECTURE DE LODÈVE



Sous-Préfecture de Lodève
Pôle de la Citoyenneté et de la Légalité

Lodève, le 14 mai 2018

Affaire suivie par :
Nom : Mme Julie NOISSETTE
Mail : julie.noisette@herault.gouv.fr
Tél. : 04-67-88-34-22

La Sous-Préfète de Lodève
à
Madame le Maire
34230 PLAISSAN

OBJET : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 (D.E.T.R.)
Reconversion ancienne distillerie

P.J. : Fiche récapitulative des modalités d'utilisation de la subvention

J'ai le plaisir de vous faire connaître que, par arrêté préfectoral n°2018-I-475 du 7 mai 2018, il a été accordé à votre collectivité, sur ma proposition, une subvention au titre de la D.E.T.R. 2018 pour vous aider à financer les travaux visés en objet, selon les modalités suivantes :

- Montant du Projet (H.T)	:	601 148,00 €
- Montant de la subvention	:	125 000,00 €
- Taux	:	20,35 %

Vous trouverez, annexée à la présente, une fiche récapitulative des modalités d'utilisation de la subvention D.E.T.R.

Je vous rappelle qu'il est impératif de respecter le calendrier prévisionnel notamment en matière de démarrage des travaux (avant le 7 mai 2020).

La Sous-Préfète de Lodève,

Magali CAUMON